



SAINT-MARCEAU



SAINT-MARCEAU

(Diagnostic Agricole pour l'Urbanisme)

📍 Carte des « bâtiments agricoles » :

Une exploitation a son siège sur la commune et une exploitation extérieure utilise des bâtiments sur le territoire.

Toutes 2 sont des élevages soumis au RSD (distance de 50 mètres).

L'exploitation 08388_01 possède 2 sites dont un au cœur du village et un site principal en périphérie nord. L'exploitation 08040_01 est quant à elle implantée sur un seul site en limite sud du village.

📍 Carte de « synthèse » :

Une exploitation (08388_01) a indiqué un secteur de développement sur un nouveau site, en périphérie et à l'est du village. Une zone de protection est ajoutée autour de ce futur site d'élevage.

La zone de protection agricole est enlevée sur le site implanté dans l'urbanisation, site secondaire entouré d'habitations. Elle est agrandie entre le site de l'exploitation 08040_01 et les dernières maisons du village pour ne pas rapprocher l'urbanisation de ce site unique.

Toutes les pâtures attenantes aux bâtiments et importantes pour ces exploitations d'élevage ont été identifiées pour être prises en compte.



Plan 1

Carte des bâtiments agricoles

■ Périmètre de réciprocity
autour des installations
agricoles

■ Bâtiment agricole

□ Maison d'exploitant
(ou ancien exploitant)

Exploitations :

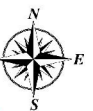
■ 08388_01

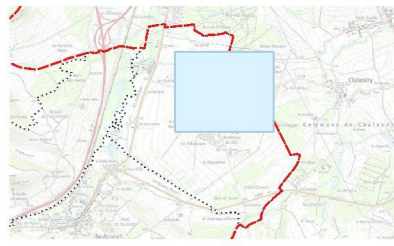
■ Communauté de communes

■ Communes

BDORTHO® ©IGN - 2020
BDPARCELLAIRE® ©IGN - 2020

0 40 80 m







Plan 1

-  Zone de protection des activités agricoles
-  Protection des zones de développement
-  Pâture attenante
-  Bâtiment agricole
-  Projet
-  Maison d'exploitant (ou ancien exploitant)
-  Zone de développement de l'exploitation
-  Bâti tiers

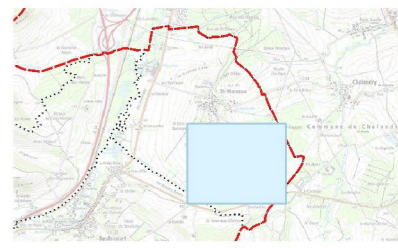
- Exploitations :
 08388_01

-  Communauté de communes
-  Communes

BDORTHO® ©IGN - 2020
BDPARCELLAIRE® ©IGN - 2020

0 40 80 m





Plan 2

- Zone de protection des activités agricoles
 - Protection des zones de développement
 - Pâture attenante
 - Bâtiment agricole
 - Projet
 - Maison d'exploitant (ou ancien exploitant)
 - Zone de développement de l'exploitation
 - Bâti tiers
- Exploitations :
- 08040_01

- Communauté de communes
- Communes

